

Activité des navires de pêche

Région

NOUVELLE-AQUITAINE

Navires dans les lieux d'immatriculation de La Rochelle, Ile d'Oléron, Marennes, Bordeaux, Arcachon et Bayonne.

2023





# Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

## Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2023 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2023 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les lieux d'immatriculation de la région Nouvelle-Aquitaine. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

## Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).

**NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur.** Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Nouvelle-Aquitaine.

**NB2 : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.** Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

---

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<https://sih.ifremer.fr/> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

[harmonie@ifremer.fr](mailto:harmonie@ifremer.fr)



# Chiffres clés de la région en 2023\*

## Caractéristiques techniques cumulées



**534**

navires  
inscrits au FPC

**95 975**

kW de puissance  
totale

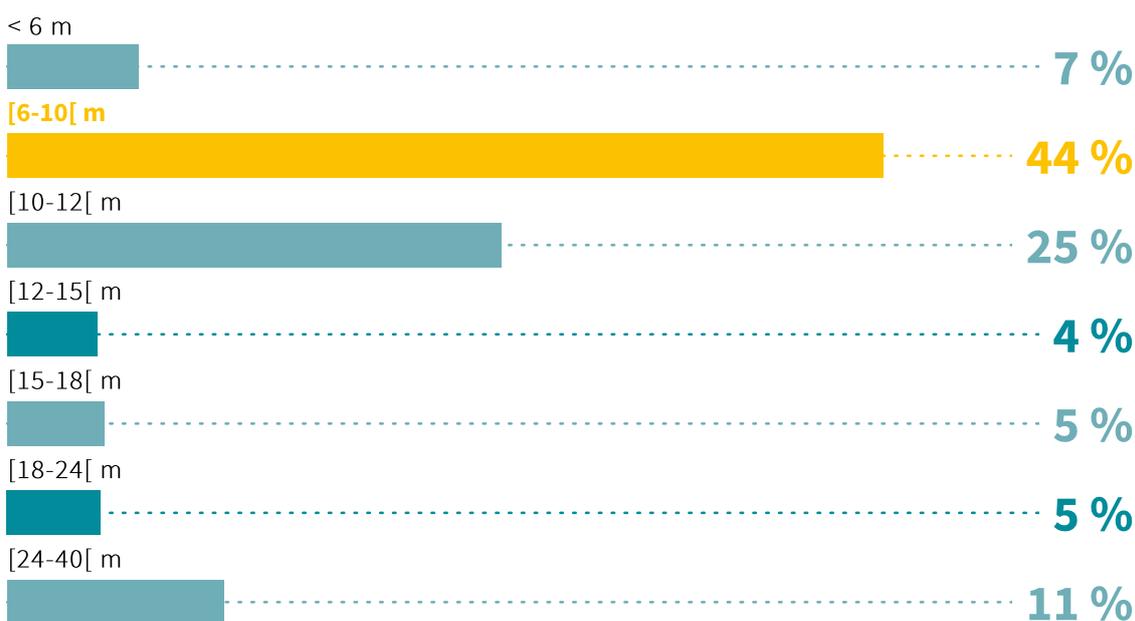
**23 061**

U.M.S. de Jauge  
totale

**1 500**

marins\*\*

## Répartition des navires par catégorie de longueur



\* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs. Les lieux d'immatriculation rattachés à la région Nouvelle-Aquitaine sont La Rochelle, Ile d'Oléron, Marennes, Bordeaux, Arcachon et Bayonne.

\*\* Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



## Caractéristiques techniques du navire moyen

# 3,1

personnes à bord

# 180

kw

# 12,4

m de longueur

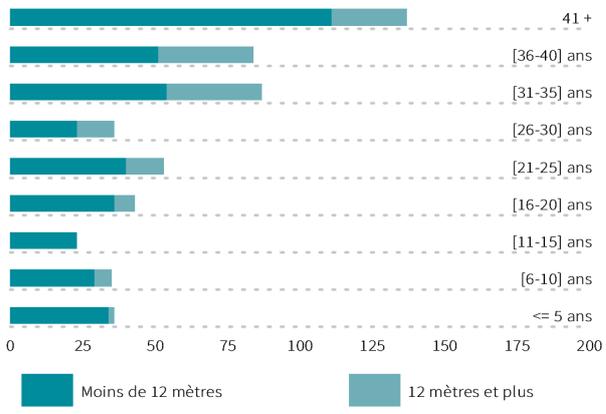
# 43

U.M.S. de jauge

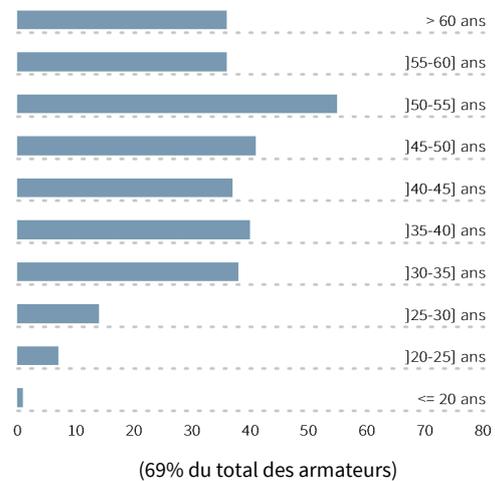
# 31

ans

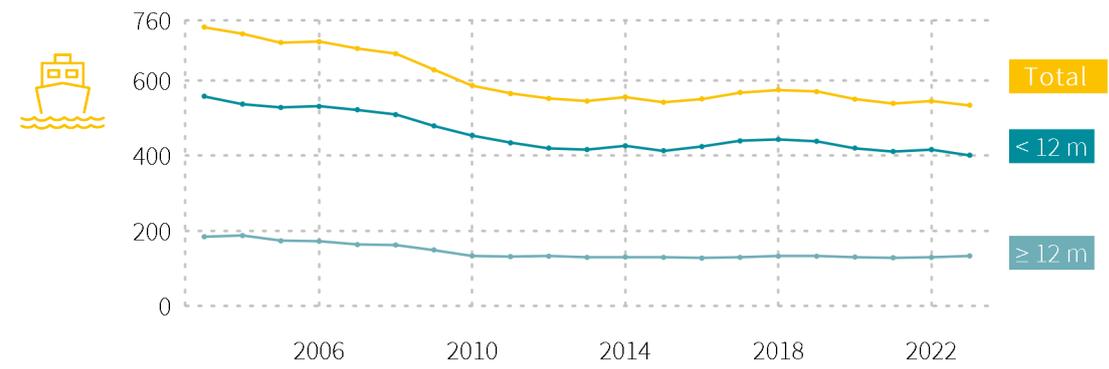
### Age des navires



### Age des armateurs



### Evolution du nombre de navires de 2003 à 2023 par catégorie de longueur





# Navires actifs de la région



**481**

navires actifs à la pêche sur

**534**

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 481 navires actifs à la pêche

## Chiffres clés par rayon d'action des navires

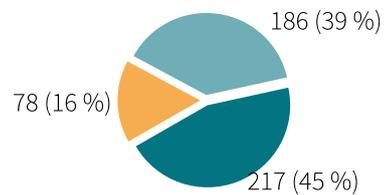
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

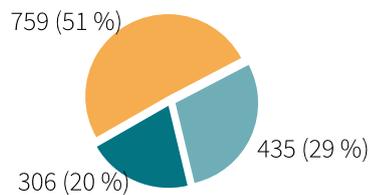
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

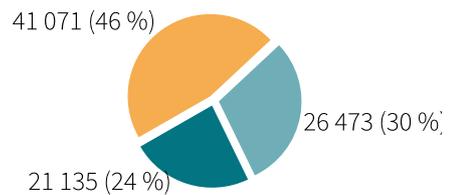
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

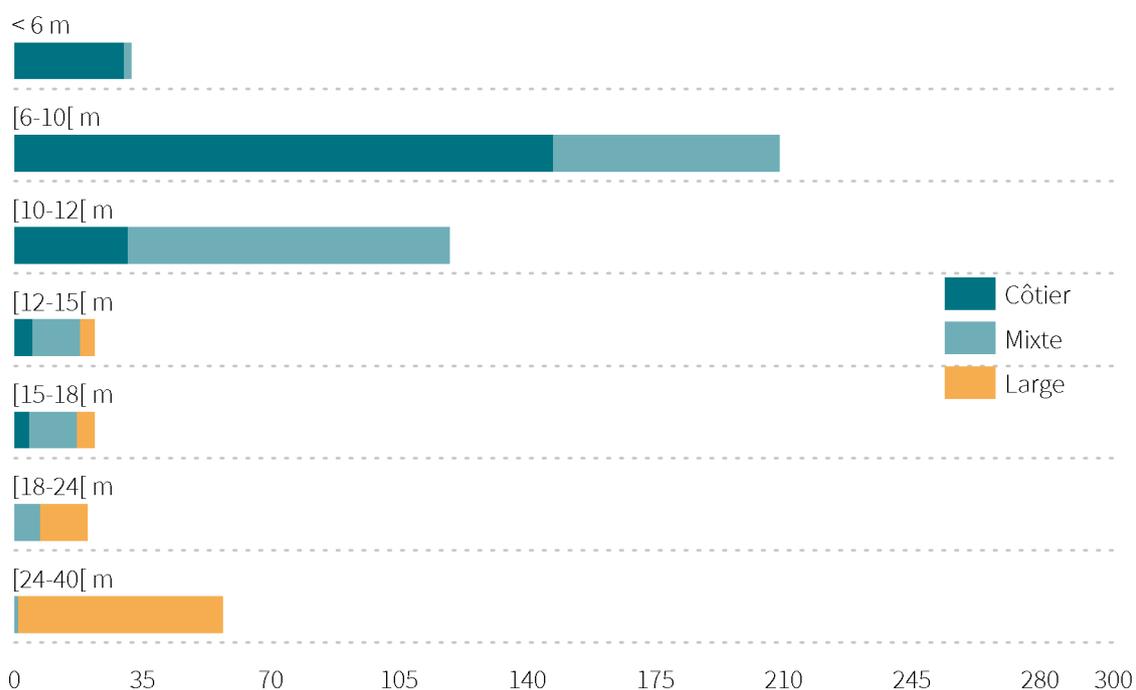


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



## Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

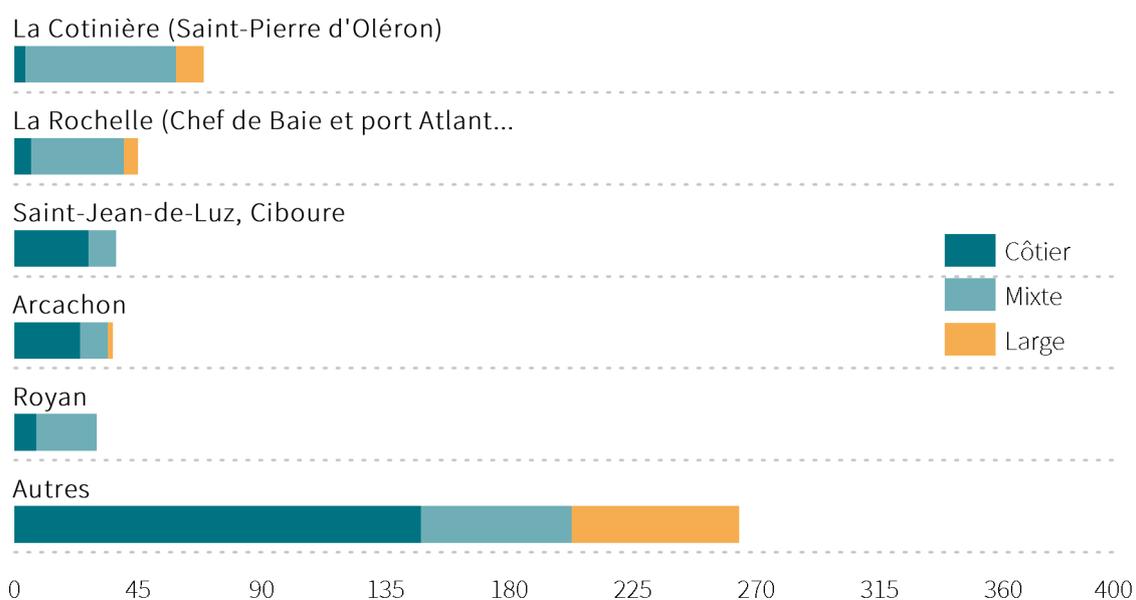
NOMBRE DE NAVIRES



## Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





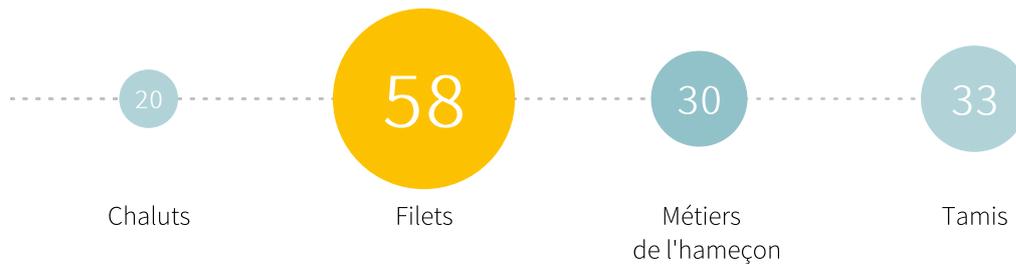
## Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

# 1,7

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISÉS PAR NAVIRE

### POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



## Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Filets	126	148	181	234	234	209	180	168	178	167	135	123
Chaluts	65	71	72	81	74	81	81	81	83	80	69	59
Métiers de l'hameçon	45	49	59	62	77	96	105	96	91	68	56	50
Tamis	151	124	65								87	146
Pêche de rivage	22	21	28	24	24	27	21	21	24	24	17	18
Casiers et pièges	13	13	27	44	37	22	25	19	19	22	11	11
Dragues	1	15	10								18	20
Sennes	5	5	6	5	4	4	5	4	3	3	3	3
Scoubidou et peigne	3	3	1	1					1	5	4	4

de 0 à 46 navires
  de 47 à 93 navires
  de 94 à 139 navires
  de 140 à 186 navires
  de 187 à 234 navires



## Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

# 2,6

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR NAVIRE

## Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Trémails à soles	44	53	55	57	59	46	42	44	51	51	41	36
Tamis à civelle	151	124	65								87	146
Chaluts de fond à poissons démersaux et benthiques	39	48	46	53	49	51	52	54	56	48	41	33
Palangres de fond à poissons démersaux et benthiques	25	25	35	37	50	61	63	61	56	41	38	31
Filets maillants à poissons démersaux et benthiques	27	38	38	38	42	41	39	34	49	51	36	31
Filets maillants à merlu	43	40	39	41	40	41	38	35	36	35	35	41
Filets maillants encerclants à poissons démersaux et benthiques	24	29	31	31	32	30	26	28	28	28	24	23
Trémails à poissons démersaux et benthiques	17	19	25	25	27	24	19	22	25	25	23	21
Filets maillants dérivants à poissons démersaux et benthiques	8	12	24	38	44	40	24	27	22	14	6	6
Pêche à pied à bivalves hors moules	21	21	25	20	20	23	17	17	21	20	14	18

de 0 à 29 navires
  de 30 à 59 navires
  de 60 à 90 navires
  de 91 à 120 navires
  de 121 à 151 navires



## Les périodes d'inactivité



**292**

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

**53**

navires inactifs à la pêche toute l'année

**1 200**

mois d'inactivité totale pour le lieu

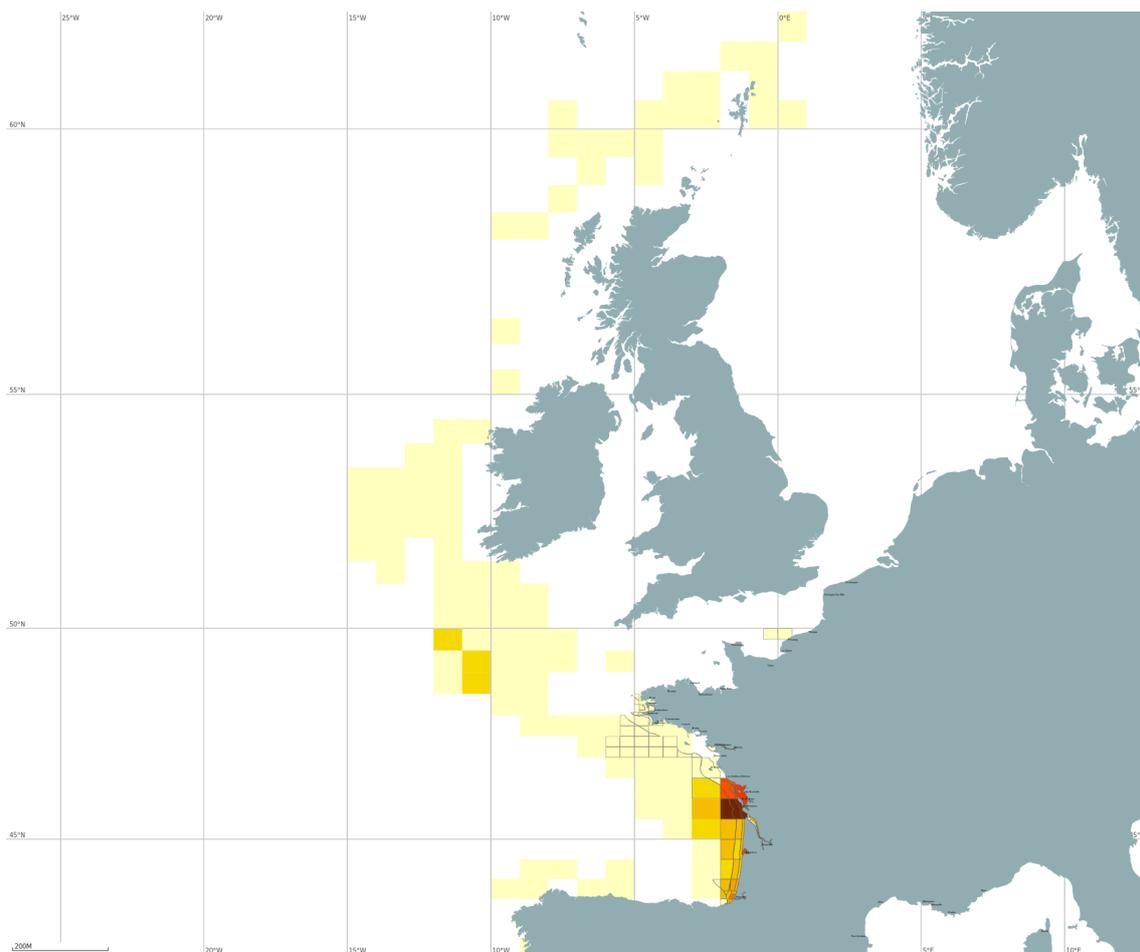
**4,1**

mois d'inactivité en moyenne par navire

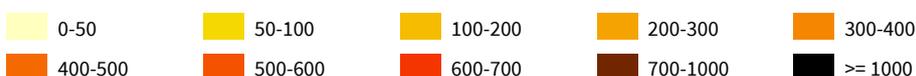


## Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

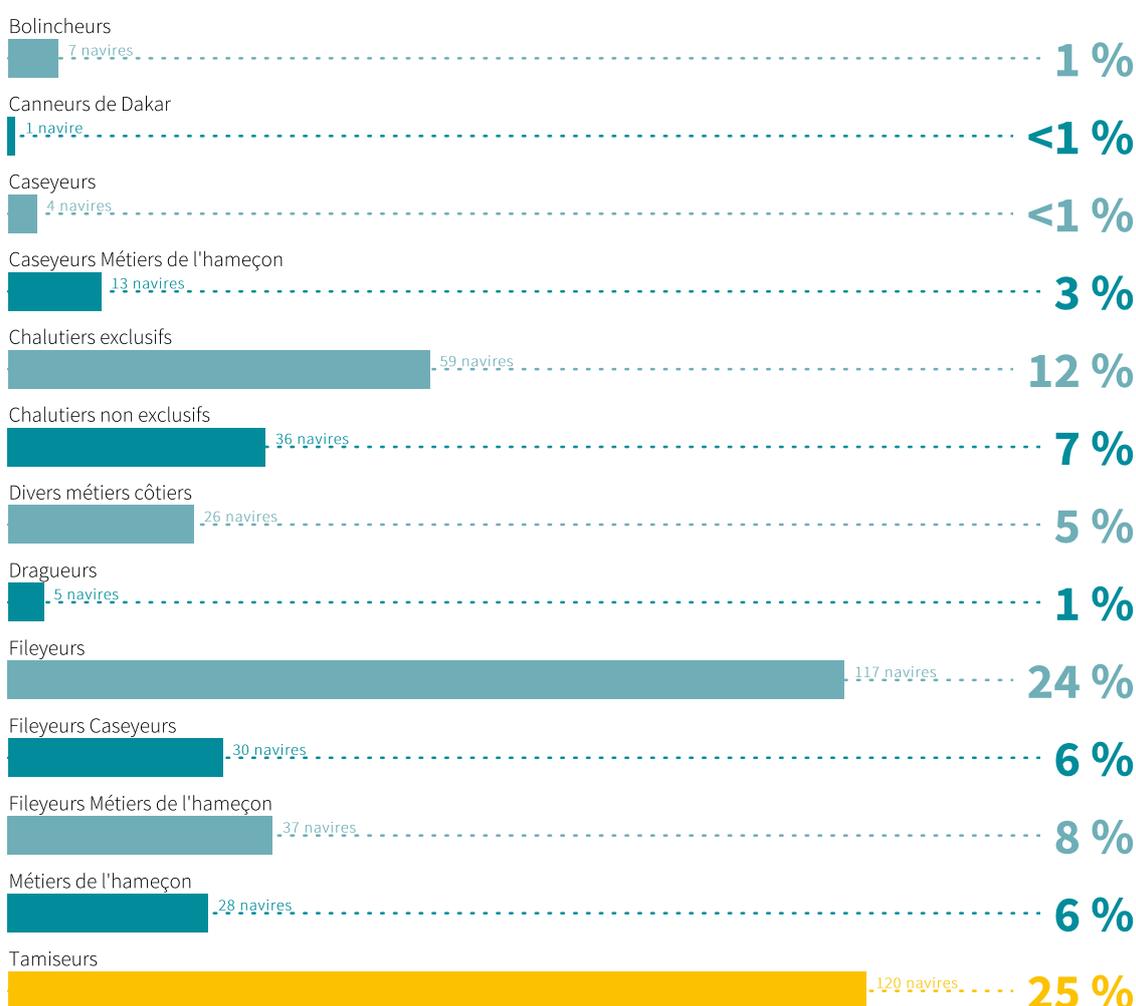




# Flottes de la région

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

## Répartition des navires par flottille





## Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Bolincheurs	14,8	216	5,4
Canneurs de Dakar	33,5	615	16,0
Caseyeurs	8,8	147	1,2
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	9,7	102	1,7
Chalutiers exclusifs	20,2	367	5,1
Chalutiers non exclusifs	11,0	95	2,0
Divers métiers côtiers	6,7	68	1,7
Dragueurs	10,9	82	1,8
Fileyeurs	16,0	273	5,0
Fileyeurs Caseyeurs	7,9	97	1,2
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	11,7	167	2,9
Métiers de l'hameçon	18,0	323	5,3
Tamiseurs	7,8	72	1,1



# Productions de la région

## Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 6 m	32	24 75 %	24 75 %	26 81 %	241	134 56 %	112 46 %	145 60 %
[6-10[ m	209	197 94 %	191 91 %	201 96 %	1 766	1 504 85 %	1 504 85 %	1 624 92 %
[10-12[ m	119	119 100 %	119 100 %	119 100 %	1 223	1 178 96 %	1 193 98 %	1 220 100 %
[12-15[ m	22	22 100 %	22 100 %	22 100 %	248	242 98 %	241 97 %	244 98 %
[15-18[ m	22	22 100 %	22 100 %	22 100 %	234	233 100 %	233 100 %	233 100 %
[18-24[ m	20	20 100 %	20 100 %	20 100 %	174	172 99 %	172 99 %	172 99 %
[24-40[ m	57	54 95 %	53 93 %	57 100 %	621	572 92 %	555 89 %	608 98 %
<b>Total</b>	<b>481</b>	<b>458 95 %</b>	<b>451 94 %</b>	<b>467 97 %</b>	<b>4 507</b>	<b>4 035 90 %</b>	<b>4 010 89 %</b>	<b>4 246 94 %</b>
< 10 m	241	221 92 %	215 89 %	227 94 %	2 007	1 638 82 %	1 616 81 %	1 769 88 %
>= 10 m	240	237 99 %	236 98 %	240 100 %	2 500	2 397 96 %	2 394 96 %	2 477 99 %



## Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DGAMPA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée ;
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Valeur (k€)		Tonnage (T)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Merlu européen	65 540	(30 %)	18 548	(43 %)	3,53
Baudroies	53 781	(25 %)	6 516	(15 %)	8,25
Sole commune	16 699	(8 %)	1 000	(2 %)	16,71
Bars	10 335	(5 %)	716	(2 %)	14,43
Anguilles *	5 928	(3 %)	28	(0 %)	211,93
Cardines	5 806	(3 %)	1 905	(4 %)	3,05
Maigre commun	5 463	(3 %)	539	(1 %)	10,13
Seiches	5 181	(2 %)	1 069	(3 %)	4,85
Calmars, Encornets	4 052	(2 %)	495	(1 %)	8,19
Céteaux	3 922	(2 %)	714	(2 %)	5,50
Thon rouge	3 149	(1 %)	261	(1 %)	12,08
Lingue franche	2 780	(1 %)	1 112	(3 %)	2,50
Églefin	2 036	(1 %)	886	(2 %)	2,30
Germon	2 024	(1 %)	721	(2 %)	2,81
Langoustines	1 990	(1 %)	148	(0 %)	13,41
Autres espèces	26 499	(12 %)	7 982	(19 %)	3,32
<b>Total (toutes espèces confondues)</b>	<b>215 186</b>	<b>(100 %)</b>	<b>42 641</b>	<b>(100 %)</b>	<b>5,05</b>

\* La source « Ventes » ne distingue pas les stades d'anguilles. La valeur estimée est basée sur une moyenne du prix de l'ensemble des stades.

### Cofinancements

